

L'ENSEIGNEMENT DU ROUMAIN- LANGUE ETRANGERE. L'EXPRESSION ET LA COMPREHENSION ORALES

ADRIANA SFERLE¹

ABSTRACT. *Romanian as a Foreign Language: the Teaching of Listening Comprehension and Oral Expression.* This paper focuses on two important theoretical aspects of teaching Romanian as a foreign language: oral expression and comprehension, the teaching of which should always be attuned to the students' needs and the imperatives of assessment and self-assessment. Such a reflexive approach has multiple practical consequences not only on the teaching methods but also on the syllabus and materials design within the framework of communicative teaching and learning. Where assessment is concerned, it is crucial that it should not be relegated to the status of a mere administrative task. Indeed, student performance sheds light on teacher performance and represents extremely useful feedback which makes it possible to improve teaching methods and practices.

Keywords: *teaching/learning, Romanian as a foreign language, comprehension, expression, oral, assessment.*

REZUMAT. *Predarea limbii române ca limbă străină. Exprimare orală și înțelegere orală.* Articolul nostru propune analiza a două puncte teoretice importante pentru cursul de limbă română - limbă străină - exprimarea orală și înțelegerea orală, dar și a abordărilor didactice ale dimensiunii orale în funcție de motivații și nevoile studenților, de evaluarea și autoevaluarea lor. Analiza noastră ne-ar putea orienta în practică pentru organizarea unor cursuri de expresie și înțelegere orală, dezvoltarea de curriculum și materiale de curs în contextul strategiilor didactice de predare/ învățare comunicativă. În ceea ce privește evaluarea, considerăm că nu ar trebui să reprezinte doar o sarcină administrativă, o obligație de serviciu. Concentrându-se pe rezultatele studenților, pe învățarea acestora, am putea face și o evaluare pedagogică a profesorilor, aceștia reflectând asupra strategiilor de îmbunătățire a practicilor și a metodelor de predare.

Cuvinte cheie: *predare/învățare, română - limbă străină, înțelegere, exprimare, oral, evaluare.*

¹ Ancienne enseignante de langue, culture et de civilisation roumaines à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 et à l'INALCO de Paris ; actuellement traductrice assermentée près la Cour d'Appel de Montpellier. Domaines de recherche : didactique des langues, traduction juridique, médiation interculturelle. E-mail : asferle@yahoo.com.

Introduction

Dans le contexte actuel le but de l'apprentissage d'une langue semble nécessairement être la communication : on apprend une langue pour la parler, pour l'écrire, pour la partager, pour l'employer dans des conversations, des échanges, pour effectuer des tâches quotidiennes lorsque l'on se rend dans le pays dont la langue est parlée. La langue est donc utile.

En cours de langue, l'oral se développe selon les deux compétences de compréhension orale et d'expression (production) orale. Pour autant, il est indispensable de l'articuler progressivement avec l'apprentissage de l'écrit et de prendre appui sur des supports visuels et textuels ainsi que sur des situations de cours qui justifient le recours à l'écrit.

Notre article propose l'analyse de deux points théoriques importants pour les cours de roumain - expression et compréhension orales :

1. Les approches didactiques de l'oral suivant les motivations et les besoins des étudiants
2. L'évaluation et l'autoévaluation

1. Les approches didactiques de l'oral suivant les motivations et les besoins des étudiants

1.1. Enseignement du roumain – langue étrangère. Nature du public et ses caractéristiques

Le roumain est-t-il très peu enseigné comme langue étrangère ? À quels publics ? Quelles pourraient être les motivations des étudiants, leurs besoins ?

La langue roumaine est considérée par des romanistes comme Pierre Bec² ou Alf Lombard³ comme une des grandes langues européennes par le nombre des locuteurs, mais aussi par son importance scientifique, littéraire et pratique. Elle est parlée par plus de 25 millions de locuteurs en Roumanie, en République de Moldavie et au sein de la diaspora roumaine en Europe occidentale et orientale et aux États-Unis. Le roumain est également la langue officielle ou administrative dans quelques organismes internationaux, tels que l'Union Latine et, depuis l'adhésion du pays en 2007, l'Union Européenne.

Dans notre pratique d'enseignante de roumain – langue étrangère, nous avons pu observer que la majorité des personnes souhaitant apprendre le roumain avaient des liens personnels avec la Roumanie (origine roumaine, couples mixtes, enfants adoptés en Roumanie, parents des enfants adoptés en Roumanie, etc.), des intérêts professionnels (personnes amenées à travailler

² Pierre BEC, *Manuel pratique de philologie romane, tome 2 : français, roumain, rhéto-frioulan, francoprovençal, dalmate*, Paris, Picard, 1971.

³ Alf LOMBARD, *La langue roumaine : une présentation*, Paris, Klincksieck, 1974.

en Roumanie : ingénieurs, investisseurs ayant des projets d'affaires en Roumanie, chercheurs – historiens, sociologues, ethnologues, abordant des sujets de recherche liés à la culture, la littérature, l'histoire, la géopolitique roumaines ou des linguistes s'intéressant à la linguistique comparative des langues romanes, etc. Une autre catégorie d'apprenants étaient les étudiants étrangers inscrits dans les cursus d'études de médecine, de pharmacie, études techniques, qui ont la possibilité de suivre une année préparatoire d'apprentissage du roumain, cours intensifs avant de démarrer leurs études. En Roumanie, depuis les années '60, les départements de langue roumaine des universités de lettres organisent ces cours et après les années '90 depuis les échanges Erasmus il existe aussi un programme de cours de roumain pour les étudiants étrangers en mobilité Erasmus. Les universités roumaines organisent également des cours d'été de langue et civilisation roumaine. C'est assez rare comme motivation : la curiosité linguistique ou un projet de voyage, de vacances, ce public ne souhaite que faire « connaissance avec la langue », se faire une idée, une image sur la langue.

En dehors du milieu universitaire, il existe en Roumanie des écoles privées de langues qui proposent des cours de roumain pour les étrangers ayant comme clients des entreprises et plus rarement des particuliers.

À l'étranger⁴, l'enseignement du roumain est proposé par les instituts culturels roumains, par des associations franco-roumaines et par des écoles de langues si demandes existent et *last, but not least*, par les universités. En France⁵ le roumain est de moins en moins enseigné, il existe encore des cursus/ formations en langue roumaine à l'INALCO et dans quelques universités : Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Université de Strasbourg et Université d'Aix-Marseille.

En en fonction du moment, du public ou du lieu d'enseignement, il existe une multiplicité de méthodes choisies par les enseignants suivant divers supports de cours, manuels, etc. Par ailleurs, les différents publics ne réclament pas les mêmes types de solutions.

1.2. Cadre des cours d'expression et compréhension orales

1.2.1. Objectifs fixés, besoins, motivations et résultats des étudiants

À la base de tout exercice d'expression et compréhension orales il y a un double objectif : « communicatif » et « linguistique ». Lors d'un exercice

⁴ Pour une présentation de l'enseignement du roumain à l'étranger au niveau universitaire voir le site de l'Institut de la langue roumaine de Bucarest : <http://www.ilr.ro/>.

⁵ À ce jour, les universités qui ont maintenu l'enseignement du roumain en France sont l'Université de Strasbourg (<https://www.unistra.fr/index.php?id=19463>) et l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III (<http://www.univ-paris3.fr/les-etudes-italiennes-et-roumaines-321677.kjsp>) - sous forme de cours en option (LANSAD) adressés aux étudiants inscrits dans diverses filières de licence, master, qui souhaitent faire le choix du roumain. Il existe aussi le cursus de DU de roumain –durée d'un ou deux ans. Le cursus licence de roumain n'existe qu'à l'INALCO (<http://www.inalco.fr/langue/roumain>) et à l'Université d'Aix-Marseille (<https://allsh.univ-amu.fr/departement-LIRROU>).

oral, l'élément linguistique ne devrait pas être un objectif au même titre que l'élément communicatif, mais un outil pour atteindre cet objectif. Le but de ce genre d'exercices est d'amener l'étudiant à s'exprimer le plus librement et spontanément possible et pour ce faire, il doit avoir acquis un minimum d'outils linguistiques.

Les exercices d'expression orale devraient toujours clôturer une série de travaux sur un thème donné au cours desquels l'étudiant aura pu acquérir le vocabulaire et les expressions qui lui seront utiles.

Leur fournir ces expressions et ces structures en début de séance en lui demandant expressément de les réutiliser et en lui laissant de surcroît un temps négligeable de préparation induit le risque de détruire totalement la spontanéité de l'expression. L'objectif linguistique pourra être atteint par la lecture d'une préparation écrite, une récitation, qui n'a rien à voir avec l'expression orale proprement dite.

En analysant de plus près la nature de l'utilisation de la langue et tenant compte des manuels et cours de roumain que nous avons pris comme supports de nos cours, nous nous demandons s'il faudrait laisser l'étudiant utiliser des segments de langue appris par cœur et appliqués comme des moules. Il s'agit des méthodes inspirées par le structuralisme américain. Ou bien pourrions-nous mettre l'étudiant en situation d'engendrer des énoncés nouveaux à partir de certains éléments du système de la langue suivant les théories de la grammaire transformationnelle.

Dans le cadre d'un cours d'expression et compréhension orales, l'étudiant ne doit pas être un simple « réceptacle » des règles grammaticales et des listes de mots ; il devient un utilisateur de la langue dont il manie les structures et les divers éléments du système linguistique qu'il est en train de s'approprier ; l'apprentissage doit se réaliser par l'utilisation de la langue et non pas par son « emmagasinement ».

Lorsque les étudiants « se jettent à l'eau » et improvisent, il est vrai, il y a le risque de beaucoup de fautes au départ, mais leur production est beaucoup plus naturelle et plus vivante. Et c'est bien après cette étape de production spontanée que l'on peut introduire la composante linguistique en tant qu'objectif. On demande aux étudiants de déceler leurs erreurs, d'essayer de les corriger eux-mêmes.

Nous avons constaté que lorsqu'ils travaillent en groupes, certains étudiants participent moins que d'autres. En même temps, le fait de n'avoir personne d'autre qui puisse parler à sa place, oblige l'étudiant à répondre à chaque intervention de son interlocuteur. Certes, sa production risque d'être plus brève, plus « pauvre » que celle de ses collègues, mais son implication, sa participation sont aussi importantes, vu l'effort que cela lui demande.

L'autocorrection ou l'aide spontanée sont des pistes à explorer et peuvent nous aider à organiser des activités qui vont plus dans le sens de l'autonomie dans la mesure où elles impliquent qu'une partie de l'apprentissage soit prise en charge par les étudiants eux-mêmes.

1.2.2. Pour une pédagogie coopérative : la relation enseignant-étudiant

L'organisation des échanges oraux consisterait surtout à neutraliser le rôle centralisateur de l'enseignant pour exploiter au maximum les possibilités de communication à l'intérieur des petits groupes ou même entre deux étudiants.

Le support de cours préparé selon une programmation et une progression lexicales et grammaticales, à partir de sujets, de thèmes devrait correspondre aux intérêts, aux besoins, aux motivations de chaque apprenant.

L'enseignant pourrait utiliser les exercices d'expression et compréhension orales selon ses convictions, son programme : contenu et durée des cours.

En enseignant l'oral⁶, quel que soit le profil des étudiants et leur âge, l'enseignant est toujours amené à :

- mettre en confiance l'étudiant et encourager la prise de parole ;
- accorder de l'importance aux propos de l'étudiant, s'intéresser à ce qu'il veut dire et encourager l'initiative de la parole pendant le cours ;
- accepter le silence utile pour la réflexion et pour mobiliser les acquis ;
- accepter des énoncés plus ou moins argumentés et nuancés en fonction du niveau de chacun ;
- ne pas stigmatiser le recours à un terme ou expression erronée ;
- encourager l'inter-correction, la reformulation, la paraphrase, recourir à de fréquentes répétitions individuelles ou collectives une fois les structures corrigées ou enrichies ;
- étayer les prises de parole des étudiants par des apports lexicaux et grammaticaux ;
- se montrer attentif à la qualité de la prononciation et veiller au déroulement progressif de ces prises de parole ;
- aider les étudiants à véritablement construire le discours en faisant appel à des stratégies appropriées plutôt que de restreindre l'apprentissage de l'expression orale à la simple participation en cours ;
- terminer le cours sur une phase de synthèse, ce qui permet de récapituler et formaliser les acquis culturels, interculturels, linguistiques qui feront l'objet d'un travail personnel et d'un rappel individuel ou collectif au cours suivant.

⁶ Dominique BUCHETON et Yves SOULE, *Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées*, « Éducation et didactique », vol. 3 - n°3 | Octobre 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 28 juillet 2018.

Nous avons constaté pendant le travail de plusieurs exercices proposés en cours de langue roumaine qu'il est possible de communiquer dans de nombreuses situations avec des moyens très limités, soit avec des gestes, de la mimique, soit avec des mots isolés. Il est vrai que parfois nous avons été obligés de faire appel à la langue maternelle des étudiants, sans évidemment, traduire systématiquement, mais pour comparer.

Aussi, il nous a semblé important de réserver des moments pendant lesquels on dépasse, on transpose, on oublie même le support pédagogique choisi comme point de départ.

2. Évaluation et autoévaluation en cours de roumain - expression et compréhension orales

2.1. Évaluation et autoévaluation

Comment peut-on à travers l'évaluation saisir les points positifs / négatifs de notre travail en cours de roumain et surtout comment nous aide-t-elle à l'améliorer ?

Il est important de tenir compte aussi de l'autoévaluation des étudiants, car l'évaluation est souvent placée sous la responsabilité du formateur qui reste le seul à la garantir. L'étudiant risque de se trouver ainsi placé dans une sorte de « dépendance » en ce qui concerne l'appréciation de son travail. L'autoévaluation pourrait s'articuler autour d'un regard introspectif amenant les apprenants à prendre conscience de leur capacités, à identifier leur atouts, leurs faiblesses, leur points forts et leurs points faibles, leurs lacunes et à se donner ensuite, se fixer des moyens, des stratégies, etc. pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage.

Que signifie « être compétent à l'oral » ? ou bien si « ce qu'on observe lors d'un test oral correspond-il à la performance de l'apprenant dans une situation de communication réelle ? »

Ces deux questions nous instiguent à chercher des réponses qui puissent nous aider à formuler des sujets, des tests d'examens oraux et à construire des stratégies, des critères d'évaluation.

Il nous semble que l'enseignant devrait être sensibilisé à la diversité des situations, diversité du public et aux divers types d'oraux : ce ne sont pas des compétences identiques qui sont nécessaires pour participer efficacement à une interaction dans un groupe nombreux, dans un groupe restreint, pour faire un exposé ou pour lire un texte écrit et les exemples peuvent continuer...

Dans les universités françaises et à l'INALCO l'enseignement du roumain est ouvert à un large public, composé aussi bien d'étudiants français que d'étudiants étrangers, y compris roumains. La langue d'enseignement est

le français et pour beaucoup d'étudiants ce n'est pas la langue maternelle. Suivant leurs profils, la motivation et les objectifs des étudiants sont très différents. Les étudiants inscrits en cursus de roumain se disent intéressés tout d'abord à l'apprentissage de la langue ou à son perfectionnement (le cas des étudiants roumains – ayant comme objectif linguistique l'amélioration de l'écrit). Les modalités d'évaluation proposées sont en général des contrôles continus (tests d'étape, exposés) et un contrôle final (l'examen oral).

La principale démarche serait de définir des critères à suivre sans négliger le contexte de l'évaluation, mais en tenant compte du contenu et des objectifs des cours.

2.2. Méthodes et critères d'évaluation

Quelles seraient les éléments à évaluer pour les cours d'expression et compréhension orales ? Entre comprendre et parler la langue, l'écoute, la lecture, la participation à la conversation, nous proposons comme *points importants à évaluer* :

- la prononciation
- la compréhension
- la production orale – participation à la conversation – quantitative
– incitative

2.2.1. Critères d'évaluation et compétences⁷

2.2.1.1. Critères d'évaluation et compétences de l'étudiant :

- l'utilisation du non-verbal : - utilise un ton agréable, utilise le non-verbal et le langage corporel (mimes, gestes...), cherche à maintenir le contact avec l'enseignant et les autres collègues et sait solliciter leur attention.
- l'aisance phonétique et linguistique : - s'exprime avec aisance, évite d'avoir recours à la langue maternelle, fait des efforts pour corriger les fautes linguistiques et phonétiques, utilise des variations d'intonation.

⁷ Nous avons consulté ce sujet : Claire BOURGUIGNON, Philippe DELAHAYE, Anne VICHER, *L'évaluation de la compétence en langue : un objectif commun pour des publics différents*, dans « *Ela. Études de linguistique appliquée* », 2005/4 (n° 140), pp. 459-473 ; José NOIJONS, Jana BERESOVA, Gilles BRETON, et al., *Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre enseigner évaluer (CECR) : les points essentiels du manuel*, Editions du Conseil de l'Europe/Strasbourg, Centre européen pour les langues vivantes/Graz, 2011, 100 p. ; Emmanuelle HUVER, Claude SPRINGER, *L'évaluation en langues*, Didier, Paris, 2011 ; Emmanuelle HUVER coord., Aleksandra LJALIKOVA coord., *Évaluer en didactique des langues/cultures : continuité, tensions, ruptures*, « *Le français dans le monde : recherches et applications* », janvier 2013, n° 53, 157 p.

En tant qu'évaluateur, pourrions-nous établir une grille d'(auto)évaluation afin de prendre conscience de nos qualités et de nos défauts dans le but d'améliorer notre enseignement ?

2.2.1.2. Critères d'évaluation et compétences de l'enseignant :

- l'interaction : stimule tous les étudiants, encourage les étudiants en les interrogeant personnellement, requiert une écoute active lors des activités orales.
- les aspects cognitifs : fait preuve de disponibilité auprès des étudiants, sait écouter et se montrer patient avec l'apprenant, utilise différents type de questions (ouvertes, fermées, simples...), vérifie la compréhension de l'étudiant, reformule bien ses questions en cas d'incompréhension, centre son attention sur l'étudiant, évite de se positionner comme détenteur du savoir.
- utilisation d'un support de cours : documents authentiques, des enregistrements, des vidéos, etc., utilise le tableau à bon escient.
- les stratégies correctives : laisse parler l'apprenant sans lui couper la parole, incite l'apprenant se corriger lui-même, incite l'étudiant à corriger les autres, corrige bien l'étudiant si la classe n'y est pas parvenue.

C'est bien difficile de construire une grille des critères objectifs d'évaluation. Comment peut-on vraiment être objectif en évaluant l'oral ? Très souvent la maîtrise de la langue n'est pas toujours bien perçue partant du discours oral des apprenants. Dans notre démarche d'évaluation de l'oral nous sommes tentés de prendre en compte notre évaluation de l'écrit.

L'évaluateur se positionne face à l'ensemble des outils à la disposition, au cadre institutionnel de l'évaluation. Assez souvent l'évaluation est un impératif administratif, voire une contrainte administrative.

Nous pensons plutôt à une « subjectivité honnête de la part de l'enseignant » qui fait partie de la dimension humaine de la langue...

En guise de conclusion...

Notre analyse pourrait nous guider dans la pratique pour l'organisation des cours d'expression et compréhension orales, le perfectionnement du programme et des supports de cours dans le contexte des stratégies didactiques communicatives d'enseignement / apprentissage.

Quant à l'évaluation, à ce qu'elle puisse représenter pour nous comme enseignant et la responsabilité engagée vis-à-vis de nos étudiants, elle ne

devrait, effectivement, être qu'une tâche administrative, une obligation de service. Certes, les positionnements des enseignants et des étudiants ne sont pas identiques, la problématique de l'évaluation s'articulant d'une manière explicite ou implicite autour des enseignements, des connaissances acquises par les étudiants. En s'intéressant aux résultats des étudiants, de leurs apprentissages, nous pourrions faire aussi une évaluation pédagogique des enseignants, mener une réflexion au sujet des stratégies d'amélioration des pratiques et des méthodes d'enseignements.

BIBLIOGRAPHIE

- BEACCO, C., *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*, Paris, Didier, 2007, 307p.
- BEC, Pierre, *Manuel pratique de philologie romane, tome 2 : français, roumain, rhéto-frioulan, francoprovençal, dalmate*, Paris, Picard, 1971, 643p.
- BOURGUIGNON, Claire, *L'évaluation de la communication langagière : de la connaissance de l'objet à la compétence du sujet*, p. 53-70, Actes de la journée d'étude sur l'évaluation Grenoble 28 septembre 2001, Sous la direction de Marie-Hélène Fries et Josiane Hay, Geras, Asp, No. 34, 2001.
- BOURGUIGNON, Claire, Philippe DELAHAYE, Anne VICHER, *L'évaluation de la compétence en langue : un objectif commun pour des publics différents*, dans « *Ela. Études de linguistique appliquée* », 2005/4 (n° 140), pp. 459-473.
- BRANIȘTE, Ludmila, *Conversația în predarea și achiziționarea limbii române ca limbă străină*, AUI, Secțiunea III, Lingvistică, tomul 4, Editura Universității « Alexandru-Ioan Cuza », Iași, 2005, pp. 47-51.
- Compétences d'enseignant à l'épreuve des profils d'apprenant. Vers une ingénierie de formation*, sous la direction de M.L. ZUCKER, Elli SUZUKI, Zozomi TAKAHASHI, Pierre MARTINES, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 2011, 183p.
- BUCHETON, Dominique, Yves SOULE, *Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées*, « *Éducation et didactique* », vol. 3 - n°3 | Octobre 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 28 juillet 2018.
- DOCA, Gheorghe, *Analyse psycholinguistique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Application au domaine franco-roumain*, București, Editura Academiei Române, Paris, CIRER, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), Publications de la Sorbonne, 250p.
- HUVER Emmanuelle coord., LJALIKOVA Aleksandra coord., *Évaluer en didactique des langues/cultures : continuité, tensions, ruptures*, « *Le français dans le monde : recherches et applications* », janvier 2013, n° 53, 157 p.
- LOMBARD, Alf, *La langue roumaine : une présentation*, Paris, Klincksieck, 1974, 396 p.

ADRIANA SFERLE

- MOIRAND, Sophie, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1990, 188p.
- PUREN, Christian, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, CLE International, « didactique des langues étrangères », Collection dirigée par Robert GALISSON, Paris, 1988, 448p.
- ROCCHETTI, Alvaro, DOCA, Gheorghe, *Comprendre et pratiquer le roumain*, Ophris, Paris, 2002, 454p.
- ROLLAND, Yvon, *Apprendre à prononcer. Quels paradigmes en didactiques des langues ?*, Belin, Paris, 2011, 143p.